

# Suivi de l'étiage 2023 du bassin du Lot

## Soutien d'étiage du Lot domanial

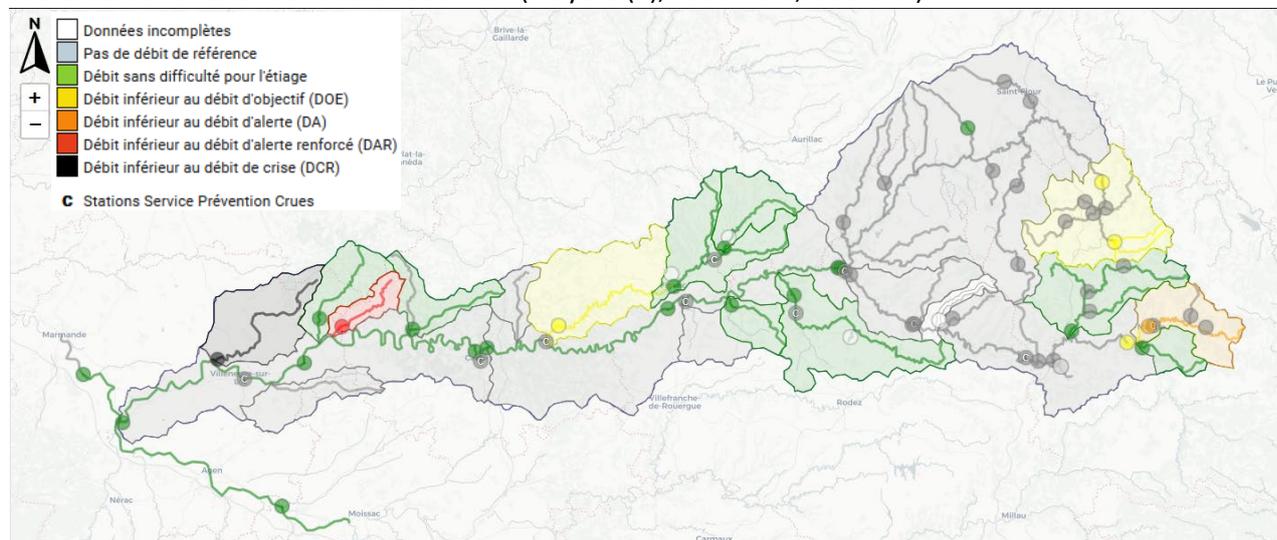
### Bulletin n°12

#### Météo du bassin

Les pluies de la période du 12/13 septembre ont été comprises entre 3 et 22 mm en moyenne par grand sous-bassin. Les plus arrosés ont été Truyère, Lot intermédiaire et Célé (moy. 20mm) alors que les secteurs Lot amont et Lot aval ont été moins pluvieux (10 mm). Quelques orages locaux ont également eu lieu dans la nuit du 14 septembre sur le Dourdou, le Riou Mort, la Diège et le Célé aval avec des cumuls atteignant parfois les 50mm. Les températures sont restées globalement élevées sur la semaine écoulée. Elles devraient se maintenir au-dessus des normales de saisons pour les jours à venir. De nouveaux orages sont attendus pour le lundi 18/09.

#### Hydrologie du bassin

Bien que les débits des cours d'eau n'aient connu de hausses notables, la pluviométrie a toutefois eu un effet sur les situations hydrologiques des stations. Les débits instantanés de la Lède (DCR) et de la Thèze (DAR) restent en situation les plus critiques sur la partie aval ou le Lot amont à Mende (DA). 4 autres stations restent en dessous du DOE (Truyère (2), Lot amont, Célé aval).



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 14 septembre 2023

<http://lavedelariviere.bassindulot.fr>

## Soutien d'étéage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étéage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

*Erratum : dans le bulletin n°11, les chiffres du volume déstocké correspondaient au bilan (droits acquis disponibles)*

	Jeudi 7/9	Vendredi 8/9	Samedi 9/9	Dimanche 10/9	Lundi 11/9	Mardi 12/9	Mercredi 13/9	Jeudi 7/9	Vendredi 8/9
<b>Consignes* (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues-aval</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>QNR** (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues</b>	6,5	6,2	6	5,8	5,6	5,5	7,8	→	→
<b>Droits conventionnels cumulés*** (m<sup>3</sup> x1000)</b>	22163	23006	23869	24748					
<b>Volume cumulé déstocké*** (m<sup>3</sup> x1000)</b>	12654	13324	14015	14721					
<b>Débits moyens journaliers (QMJ en m<sup>3</sup>/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté</b>									
Entraygues-aval (EDF)	16	23,5	22,5	18,9	36,2	25,6	23,3		
Entraygues [Roquepailhol]	16,8	24,6	23,1	19,8	37,7	25,3	23,2		
Faycelles	11,2	11,5	21,5	13	20	31,7	22,6		
Cahors [Lacombe]	16,6	16,6	22,6	21,2	23,3	36,1	23,6		
Coutet (EDF)	20,6	18,9	20,6	27,1	22,1	30,9	37,8		
Aiguillon-Ville****	15,3	14	14,4	21,7	17,2	25,1	33,4		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

\* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

\*\* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

\*\*\* Depuis le 1<sup>er</sup> juillet

\*\*\*\* Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m<sup>3</sup>/s

La consigne de soutien d'étéage est maintenue à 14 m<sup>3</sup>/s pour assurer notamment la navigation sur le Lot et la fin de la période d'irrigation. Une réévaluation est prévue pour le lundi 18 septembre en vue de sa mise en application à partir du mardi 19 septembre à 00h.

Les niveaux des retenues nécessaires au soutien d'étéage se maintiennent actuellement au-dessus des cotes touristiques.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étéage :

### Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	14 septembre 2023	732,32	+6,32	-0,34
Sarrans	630	14 septembre 2023	640,73	+10,73	-1,13
Mauray	583,5	14 septembre 2023	584,83	+1,33	-2,87
Castelnau	410,5	14 septembre 2023	410,91	+0,41	-0,14

Source : EDF



## Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 14 septembre 2023

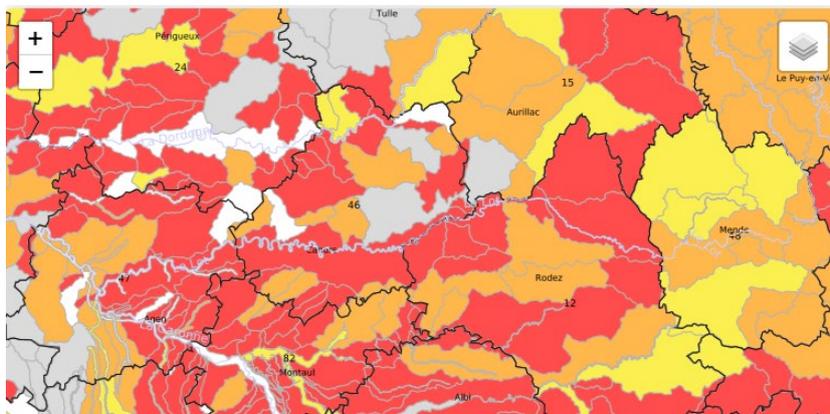
Lien du site internet Propluvia : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/voir-carte>

Légende de la

-  Cours d'eau
-  Bassins Versants
-  Départements

Restrictions  
spécifiques aux  
eaux

-  Vigilance
-  Alerte
-  Alerte renforcée
-  Crise

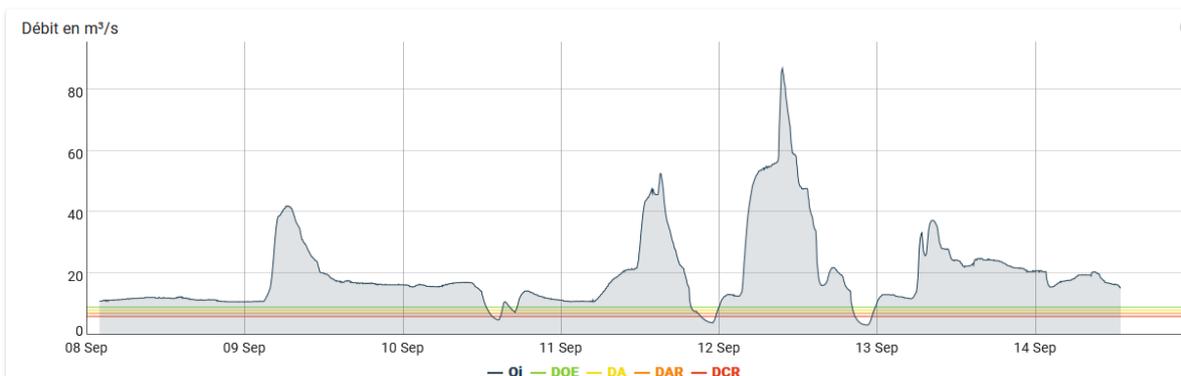


## Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Sur l'aval du bassin versant les sols superficiels a atteint la référence décennale sèche. La situation est similaire dans le Cantal et l'Aveyron. Les pluies attendues devraient faire remonter ces références progressivement.

Des besoins d'irrigation restent nécessaires pour la fin de certaines cultures semées tardivement (soja, maïs) et pour assurer la levée des semis. Dans les verges (noix, kiwi, fruits à pépins...) le développement des fruits est en cours et l'irrigation est nécessaire en l'absence de pluie suffisante.

## Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à la station de Faycelles du 07 au 13 sept. 2023

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère était plus forte cette semaine. La variation des débits instantanés se poursuit à la station d'Aiguillon, mais elle est également constatée à la station de Faycelles avec des débits instantanés descendant à près de 3m<sup>3</sup>/s alors que le soutien est maintenu depuis plusieurs semaines à 14m<sup>3</sup>/s à Entraygues . Une vigilance accrue de la part des usagers du Lot est requise.

**Il est rappelé que, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.**



Côté navigation, le département du Lot-et-Garonne est amené à réaliser des travaux sur la chaussée. Il procèdera donc à un abaissement significatif de la ligne d'eau avant démarrage des travaux en octobre. Le bief des Ondes (Trentels/St Vite) est ainsi fermé à la navigation depuis le 18/08.

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain.

## **Prochain bulletin : jeudi 7 septembre 2023**

Raphaël ROY, chargé de mission Qualité et Milieux Aquatiques

[r.roy@valleedulot.com](mailto:r.roy@valleedulot.com) / [bulletin-info-hydro@valleedulot.com](mailto:bulletin-info-hydro@valleedulot.com)

05 65 53 66 53 ou 06 08 05 05 76

### **Précisions & glossaire :**

#### ▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2023 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le samedi 1<sup>er</sup> juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34<sup>e</sup> campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

#### ▪ **Quelques définitions**

**DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) :** Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

**DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) :** Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

**DCR (Débit de Crise) :** Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

#### ▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>